



**Minutes du procès-verbal de la 48^e assemblée générale annuelle
Association des estimateurs et des économistes de la construction du Québec**

Tenue par visioconférence ZOOM
Le mercredi 26 mai 2021 à 17h00

Présences :

Membres du Conseil :

Alain Breton
André Lavoie
Bernard Mercier
Gabriel Boucher
Hervé Couture
Michel Cournoyer
Stephan Doré

Absences :

Patrick Vallerand

Non-membres / autres

présences :

Isabelle Buisson,
Coordonnatrice
AEÉCQ

Autres Membres en règle:

Alain Ryan
Benoit Duchesne
Nayelli Rivero

Membres non-votants :

Josée Mongeau
Marc Jalbert
Maude Sirois
Nathan Dumas
Pascal Patrice
Stéphanie Mireault

Présences et Procurations :

10 membres votants présents

3 procurations en main :

Total de 13 voix pour le vote

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-21-01	<p>Ouverture de l'assemblée et mot du président</p> <p>L'assemblée est ouverte à 17h04 et débute par le mot de bienvenue du président. M. Doré présente le CE et le CA.</p> <p>M. Stephan Doré fait le résumé des activités de l'association depuis la dernière assemblée générale et remercie les membres du CA pour le travail accompli.</p> <ul style="list-style-type: none">• Alain Breton• André Lavoie• Bernard Mercier• Gabriel Boucher• Hervé Couture• Michel Cournoyer• Patrick Vallerand <p>Remerciement spécial aussi à :</p> <p>Mme Isabelle Buisson Mme Maude Sirois M. Sylvain Bittner-Lamy Mme Stéphanie Mireault Mme Chantale Germain – AACEI M. Pierre Barrieau M. Yvon Rudolphe</p> <p>Explication des différents comités et objectifs pour 2021-2022. M. Stephan Doré lance un appel à l'aide aux membres afin de joindre les rangs du conseil d'administration et les différents comités.</p> <p>Vision Être un incontournable comme spécialiste des coûts dans l'industrie de la construction</p> <p>Mission Faire reconnaître professionnellement les spécialistes des coûts par :</p> <p>L'encadrement déontologique de la pratique; La certification du niveau de compétence de ses membres; La diffusion des meilleures pratiques; L'obtention d'un titre réservé aux spécialistes des coûts.</p> <p>Objectifs Promouvoir et faire connaître le statut professionnel des estimateurs et des économistes de la construction au niveau provincial;</p>	S. Doré

Établir et maintenir un haut degré de compétence professionnelle et d'intégrité;

Veiller à ce que les membres de l'association respectent le code de déontologie;

Servir d'intermédiaire dans les échanges de connaissances en matière d'économie de la construction afin de promouvoir l'avancement de la profession en collaboration avec les autres organismes et professionnels œuvrant dans l'industrie de la construction.

Dossiers 2020/2021 :

- Analyse SWOT
- Processus d'adhésion à l'association
- Processus de certification – faciliter le processus en l'automatisant directement via le site Internet
- Présence dans les établissements d'enseignement
- Site Internet
- Congrès et conférences virtuelles
- Reconnaissance professionnelle

Activités prévues pour 2021-2022 :

- Processus de certification (Examens)
- Congrès 2021 (Montréal et avec l'AAECI)
- Entente de partenariat avec l'ACEI (traduction des documents « meilleures pratiques » en français.
- Entente de partenariat avec la CEGQ
- Rapprochement avec les institutions d'enseignement (si la situation sanitaire le permet)
- Partenariat avec le ministère des Transports
 - Mise sur pied d'un comité d'expert
 - Élaboration d'un examen en génie civil
- Comité de travail conjoint avec l'OÉAQ – à venir
 - Rapprochement fait en janvier pour un ordre professionnel

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-21-02	<p>Constatation des présences</p> <p>Le secrétaire informe les membres qu'en vertu de nos règlements, le « quorum » est atteint si 10% des membres en règle sont présents ou ont fait parvenir leur procuration dans les délais prescrits ; soit 67 membres X 10% = 7 membres.</p> <p>La présence de 10 membres en règle ayant droit de vote est consignée dans le livre des présences et 3 procurations en bonne et due forme sont parvenues au bureau du secrétaire. Le « quorum » est donc atteint à 13 et l'assemblée est déclarée légale.</p>	B. Mercier
AGA-21-03	<p>Acceptation de l'ordre du jour</p> <p>Sur proposition d'Hervé Couture, appuyée par Michel Cournoyer, l'ordre du jour est adopté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
AGA-21-04	<p>Acceptation des minutes de l'AGA du 10 septembre 2020</p> <p>Sur proposition d'Alain Breton, appuyée par Bernard Mercier, les minutes de la 47^e assemblée générale annuelle sont acceptées.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-21-05	<p>Rapport du secrétaire</p> <p>Le secrétaire fait état des activités qui se sont déroulées au cours de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2021. Le rapport est annexé au présent procès-verbal, sous la rubrique RAPPORT DU SECRÉTAIRE et a été lu à l'AGA.</p> <p>Au cours de l'année 2020-2021, il n'y a eu aucune nouvelle résolution. Par contre, il y a eu un suivi sur la résolution 2020-01 (adoptée le 30 juin 2020 – 6^e réunion du CA), au procès-verbal du 14 juillet 2020 – Adoption de l'amendement de la résolution 2020-01 (article 7.9.2), amender la date de l'exercice financier du 28 février au 31 décembre de chaque année. Approbation obtenue des 2 paliers gouvernementaux (fédéral et provincial).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Total de 8 membres du CA et 4 membres du CE. - Participation du CA : total de 7 assemblées (spéciales et régulières). - Participation du CE : total de 5 réunions et sessions de travail. - Élaboration d'analyse SWOT par le CE (FFPM – forces, faiblesses, possibilités, menaces). <p>Il est proposé par Bernard Mercier et appuyé par André Lavoie, d'adopter le rapport du secrétaire.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	B. Mercier

No	DESCRIPTION	Responsable
<p>AGA-21-06</p> <p>AGA-21-06.1</p>	<p>Rapport des comités</p> <p>Comité de certification Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>Il y a eu 28 dossiers traités. Nombre de dossiers traités ESCQ: 20 dont 19 admissibles aux examens. Nombre de dossiers traités ECCQ : 8 (tous admissibles aux examens).</p> <p>Projection pour 2021-2022 : Avec le nouveau processus qui sera automatisé, le comité vise l'analyse de 40 dossiers.</p> <p>Nouvelle procédure de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le processus pour le candidat appliquant (procédure interactive reflétée sur le nouveau site Internet) sans devoir compléter des fichiers Excel). Réduction du nombre d'étapes. - Simplification du processus pour le comité, afin de réduire les délais d'analyse d'un dossier, et ce, sans diminuer les critères de compétence et exigences de l'association. - Motivé par l'augmentation du nombre croissant de candidats demandeurs à la suite de notre partenariat avec les entités telles Hydro-Québec, MTQ, SQI, AACEI, etc. - Certification avec examen de compétence et de déontologie en ligne. - Possibilité pour les nouveaux membres de choisir un parrain parmi les membres certifiés. 	<p>B. Mercier A. Breton</p>
<p>AGA-21-06.2</p>	<p>Stratégies de communication Le rapport du comité de certification est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>Objectif du plan de communication : faire rayonner l'AEÉCQ en étant au cœur de l'actualité de l'industrie de la construction.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actif sur les réseaux sociaux (LinkedIn) : 667 « followers » (+50%), 384 engagements, plusieurs publications par semaine. On invite les membres à partager et aimer les publications. • Infolettre transmise dans la dernière année à plus de 3000 contacts dans l'industrie de la construction. 	<p>P. Vallerand</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Tables d'échange (partage des connaissances) : 2 cette année. <p>Refonte du site Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interface plus dynamique. • Simplification de la comptabilité, cotisations, webinaires, etc. pour l'administration et les membres. • Examens en ligne (en développement). • Nouvelles procédures de certification (ESCQ, ECCQ) automatisées (en développement). • Section pour les membres plus conviviale. 	
<p>AGA-21-06.3</p>	<p>Comité Congrès et conférences Le rapport du comité Congrès et conférences est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>Congrès 2020 (virtuel) : L'ère de la technologie numérique. Que nous réserve demain? 15 septembre au 2 octobre 2020. 9 conférences / 1 visite virtuelle (CHU Québec). Congrès très apprécié des participants.</p> <p>Congrès 2021 3 au 5 novembre 2021 à Montréal. Le congrès sera fait conjointement avec l'AACEI. On vise 300 participants.</p> <p>Conférences mensuelles - Conférence du 4 février 2021 / 88 participants – Impacts de la pandémie sur les coûts de construction - Conférence du 15 avril 2021 / 72 participants – Impacts de la pandémie sur la chaîne d'approvisionnement dans l'industrie de la construction</p> <p>AGA 2022 (date à déterminer)</p> <p>Congrès 2022 : Québec</p>	<p>H. Couture</p>
<p>AGA-21-06.4</p>	<p>Comité éducation Le rapport du comité éducation est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Livre des carrières version finale. En attente car la version pourrait changer (Ordre). 	<p>M. Cournoyer</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de formation continue • Revue et numérisation des examens • Création d'un programme de partenariat stratégique • Qualification du programme des institutions • Manuel de pratique professionnelle. En attente car la version pourrait changer (Ordre). 	
AGA-21-06.5	<p>Approbation des rapports des comités</p> <p>6.1 Certification</p> <p>6.2 Stratégies de communication</p> <p>6.3 Comité congrès et conférences</p> <p>6.4 Comité éducation</p> <p>L'approbation est proposée par Bernard Mercier, appuyée par Gabriel Boucher.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>	
No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-21-07	<p>Rapport du trésorier</p> <p>Le trésorier fait état des revenus et des dépenses au 31 mars 2020 et du budget de 2021-2022. Le rapport est présenté par PowerPoint et sera annexé (en format papier) au présent procès-verbal.</p> <p>État des résultats :</p> <p>Revenus : 59 104 \$</p> <p>Dépenses : 47 729 \$</p> <p><u>Gain</u> (Perte) : 11 376 \$</p> <p>*Il est important de noter que ce bénéfice inclut les comptes à recevoir en date du 31 décembre 2020, dont la facture de Microsoft pour la promotion à titre de partenaire 2020. Celle-ci est toujours en souffrance au 18 mai 2021.</p> <p>Conclusion et actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écritures pour cotisations impayées des années antérieures • Perte de revenus liée à l'absence du congrès • Non-renouvellement des cotisations <p>Le changement de date de fin d'exercice financier fait (année civile). Nous avons procédé à une fin d'année de 9 mois pour 2020 (avril 2020 à décembre 2020).</p>	H. Couture

No	DESCRIPTION	Responsable
AGA-21-07.1	<p>Comité de vérification</p> <p>La vérification pour l'année fiscale au 31 décembre 2020 a été effectuée par la firme Réjean Dion CPQ qui confirme que le tout est conforme dans son rapport d'avis au lecteur.</p>	<p>Réjean Dion, CPA</p>
AGA-21-07.2	<p>Cotisations annuelles 2020-2021 :</p> <p><u>Les montants indiqués sont, entre parenthèses les cotisations de 2020-2021 puis, sans parenthèses celles pour 2021-2022.</u></p> <p>Membre – Économiste de la construction (certifié AEÉCQ) : (350,00\$) 350,00\$</p> <p>Membre – Estimateur de la construction (certifié AEÉCQ) : (285,00) 285,00\$</p> <p>Membre Associé : (225.00\$) 225.00\$</p> <p>Membre Associé 1^{re} année : (75.00\$)75.00\$</p> <p>Membre Associé 2^e année : (150.00\$) 150.00\$</p> <p>Membre Retraité : (50,00\$) 50,00\$</p> <p>Membre Étudiant (temps plein) : (0 \$) 0\$</p> <p>Membre Étudiant (temps partiel) : Tarif associé</p>	
AGA-21-07.3	<p>Approbation du rapport du trésorier</p> <p>L'approbation du rapport du trésorier est proposée par Maude Sirois, appuyée par Gabriel Boucher.</p>	
AGA-21-07.4	<p>Nomination des vérificateurs</p> <p>Les vérificateurs pour l'année 2021 : la firme Réjean Dion, CPA.</p> <p>L'approbation de la nomination des vérificateurs est proposée par Hervé Couture, appuyée par André Lavoie.</p>	
AGA-21-08.4	<p>Résolutions</p> <p>S.O.</p>	
AGA-21-09	<p>Élection des administrateurs</p> <p>Conformément à nos lois et règlements : «Le conseil d'administration ne devra pas être composé de plus de huit (8) membres, incluant jusqu'à dix (8) membres élus à l'assemblée générale annuelle et deux (2) postes au choix du conseil d'administration si et quand il sera considéré que la fonction active de ces deux (2) postes est bénéfique à</p>	

l'association». «Cinquante pour cent (**50%**) plus un (**1**) des administrateurs dûment présents forment le quorum.

Trois postes sont vacants et on procède à une mise en nomination parmi les membres présents ou conditionnels lorsqu'il s'agit de membres non présents.

5 membres poursuivent leur mandat de deux ans :

- Stephan Doré
- Patrick Vallerand
- Bernard Mercier
- Hervé Couture
- Michel Cournoyer

Nominations pour les postes d'administrateurs

André Lavoie, proposé par Stephan Doré, appuyé par Hervé Couture. André Lavoie accepte la nomination.

Alain Breton, proposé par Stephan Doré, appuyé par Hervé Couture. Alain Breton accepte la nomination.

Gabriel Boucher, proposé par Stephan Doré, appuyé par Hervé Couture. Gabriel Boucher accepte la nomination.

Les membres suivants acceptent de siéger sur le prochain conseil d'administration pour l'année 2021-2022. Le conseil sera donc formé des 8 membres suivants:

- Alain Breton
- André Lavoie
- Bernard Mercier
- Gabriel Boucher
- Hervé Couture
- Michel Cournoyer
- Patrick Vallerand
- Stephan Doré

Le conseil passera de huit (8) membres à huit (8) pour l'année 2021-2022.

Il est proposé par Stephan Doré, et appuyé par Hervé Couture que l'élection du nouveau conseil d'administration soit reconnue.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ.

AGA-21-09.1	Destruction des procurations Suite à la constatation de la légalité de l'assemblée générale annuelle et suite à la tenue de l'élection des administrateurs, Bernard Mercier appuyé par Hervé Couture, propose la destruction immédiate des procurations. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
AGA-21-10	Sujets ouverts M. André Lavoie mentionne que la SQI et autres donneurs d'ouvrage ainsi que certaines associations (APECQ, ACQ, CEGQ etc.) sont en dialogue afin de trouver une clause d'ajustement du prix des matériaux. Le tout doit d'abord passer par le Conseil du Trésor. M. Lavoie propose d'en faire un sujet de table d'échange. À suivre.	
AGA-21-11	Ajournement Proposé par Alain Breton, secondé par André Lavoie. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ La 48 ^e assemblée générale annuelle est levée à 18h58 Les prochaines réunions, soient la première réunion spéciale pour l'élection du Conseil d'administration (exécutif) pour l'année 2021-2022 aura lieu par vidéoconférence le 26 mai 2021 à 18h00 et la première réunion régulière de l'année 2021-2022 reste à déterminer.	

Préparé par :
Isabelle Buisson, secrétaire d'assemblée